

Rapport **D'ACTIVITÉ** 2025

DANEVELL
OBEREREZH
2025

LE MORBIHAN
en grand

Ar **Mor-Bihan** a-vras





SOMMAIRE

Édito du Président	4
3 questions au Directeur général des services	5
2025 en images	6
21 cantons, 42 élus	8
 Les solidarités au coeur de l'action	11
La PMI : prévenir dès les premières années.....	12
Aide sociale à l'enfance.....	13
Accueillir et accompagner les Morbihannais qui en ont besoin	14
Favoriser l'insertion sociale et professionnelle.....	15
Agir pour l'autonomie tout au long de la vie	16
 Aménagement et équilibre du territoire	19
Entretenir et sécuriser le réseau départemental.....	20
Grands projets et modernisation du réseau.....	21
Solidarité territoriale : Accompagner les projets des collectivités.....	22
Le SDIS : Prévenir les risques.....	23
Le déploiement de la fibre sur le territoire.....	23
Ports départementaux.....	24
Mobilités douces : De la stratégie à la réalisation.....	25
 Environnement et cadre de vie	27
Préserver les milieux naturels et les rendre accessibles	28
Aménagement foncier rural : Concilier agriculture et environnement	30
Lutte contre les moustiques : Expertise et régulation.....	30
Eau et milieux aquatiques	31
 Collèges, culture, sport et tourisme	33
Collèges : Moderniser et préparer l'avenir.....	34
Réussite éducative : Accompagner chaque collégien.....	35
Sport : Le Morbihan en mouvement	37
Culture : Soutenir la création et valoriser le patrimoine	38
Les Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO	40
Tourisme : Affirmer une destination durable et attractive	41
 Ressources du Département	43
Une administration solide, innovante et engagée	44
Le Morbihan imprime sa marque	45
Compte administratif 2025.....	46

ÉDITO du Président



Mi-mandat. Un moment de vérité.

C'est l'instant où les engagements cessent d'être des intentions pour devenir des réalisations. Où la parole donnée se mesure aux actes posés. En 2025, le Morbihan confirme sa trajectoire : celle d'un territoire qui avance avec méthode et ambition.

Les faits sont là. L'inscription des Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan au patrimoine mondial de l'UNESCO constitue une reconnaissance historique et une formidable opportunité pour notre attractivité culturelle et touristique. Le rapprochement de la Compagnie des Ports du Morbihan et de la SELLOR marque une étape stratégique pour renforcer notre modèle maritime. La reprise des 24 casernes de gendarmerie affirme notre volonté d'assurer une présence équilibrée des services publics sur l'ensemble du territoire. L'adoption de notre premier plan départemental en faveur des forêts et des landes traduit un engagement concret pour la biodiversité et les paysages qui font l'identité du Morbihan.

Mais au cœur de notre mandat, il y a une priorité constante : le social.

Être aux côtés des plus fragiles n'est pas un slogan, c'est un devoir. Nous avons renforcé nos moyens pour l'aide sociale à l'enfance. Nous accompagnons avec détermination les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Nous développons l'accueil de la petite enfance pour soutenir les familles. Nous poursuivons notre action en faveur de l'insertion, convaincus

que la dignité passe par l'autonomie et l'emploi. Dans un contexte national exigeant, nous assumons pleinement cette responsabilité humaine.

Parallèlement, nous continuons d'aménager le territoire avec équilibre et durabilité : modernisation des collèges, développement des mobilités douces, soutien aux communes, investissements portuaires et routiers. Chaque projet répond à une même exigence : améliorer concrètement le quotidien des Morbihannais.

Or le Morbihan figure aujourd'hui parmi les départements les plus dynamiques de France sur le plan démographique. Cette vitalité est une chance. Elle est aussi une responsabilité. Celle de préparer l'avenir avec lucidité, d'anticiper les besoins, de maintenir une exigence budgétaire constante et d'innover sans jamais compromettre notre solidité financière.

Dans un pays où l'action publique est scrutée, contestée parfois, nous faisons le choix des résultats. Je suis fier du travail accompli par les élus et par l'ensemble des agents départementaux. Chaque jour, ils traduisent nos orientations en actions concrètes, visibles, utiles.

Ensemble, nous démontrons qu'il est possible de conjuguer ambition, rigueur et proximité au service de tous les Morbihannais.

David LAPPARTIENT

Président du Département du Morbihan

3 QUESTIONS

à Antoine Lafargue, Directeur général des services

Que reprenez-vous de l'année 2025 pour l'administration départementale ?

2025 a été une année dense, mais structurante. Nous avons consolidé nos organisations, modernisé nos outils et amélioré nos processus, comme à la Maison départementale de l'autonomie, où les délais de traitement ont nettement diminué.

Nous avons aussi poursuivi des transformations importantes : développement des systèmes d'information, réorganisation de certains services, intégration de nouveaux outils numériques. Ces évolutions sont parfois techniques, mais elles ont un impact direct sur la qualité du service rendu aux habitants.

Enfin, je retiens la capacité de nos équipes à gérer des situations exceptionnelles, comme les épisodes climatiques majeurs, avec professionnalisme et solidarité.

Tout a-t-il été simple ?

Non, et il serait illusoire de le prétendre. Certaines réformes nationales, comme la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, se sont accompagnées d'ajustements complexes, notamment en matière de systèmes d'information.

Nous avons également rencontré des tensions sur certains recrutements techniques, des contraintes liées aux marchés publics ou des retards indépendants de notre volonté.

Mais c'est précisément dans ces moments que l'on mesure la solidité de l'équipage. Les agents ont su faire preuve de résilience, d'adaptation et d'un sens aigu du service public.

Quelles sont, selon vous, les conditions de réussite de l'action publique départementale ?

La première condition, ce sont les femmes et les hommes qui composent notre administration. Le Département, ce sont plus de 2 750 agents engagés, compétents et profondément attachés à l'intérêt général.

La seconde, c'est la capacité à anticiper : analyser les risques, mais aussi les opportunités. La reconnaissance nationale obtenue en 2025 pour notre démarche de management des risques illustre cette maturité.

Enfin, la réussite repose sur une relation de confiance entre les élus et l'administration. Les élus fixent le cap ; l'administration assure la mise en œuvre avec expertise, loyauté et exigence. C'est cette articulation qui permet au Morbihan d'avancer avec constance, même dans un contexte national incertain.



RETOUR

sur 2025 en images



Janvier - 1. Travaux de la digue de Lomener à Ploemeur | **Mars** - 2. Morbihan Grandeur Nature : Exposition 'Argoat' de Vincent Rannou | **Mai** - 3. Restitution de Générations Héros au mémorial des fusillés de Port-Louis - 4. Rassemblement départemental des Klas Bagad - 5. Semaine du Golfe du Morbihan | **Juin** - 6. Première pose du village d'enfants SOS à Plumelin - 7. Inauguration du nouveau bâtiment d'accueil du cairn de Petit Mont - 8. Rencontres départementales avec les aidants - 9. Festival photo des collégiens de la Gacilly - 10. Réaménagement du port du Crouesty - 11. Retour partiel aux 90 km/h sur le réseau routier départemental.



10



13



17



11



14



18



12



15



19

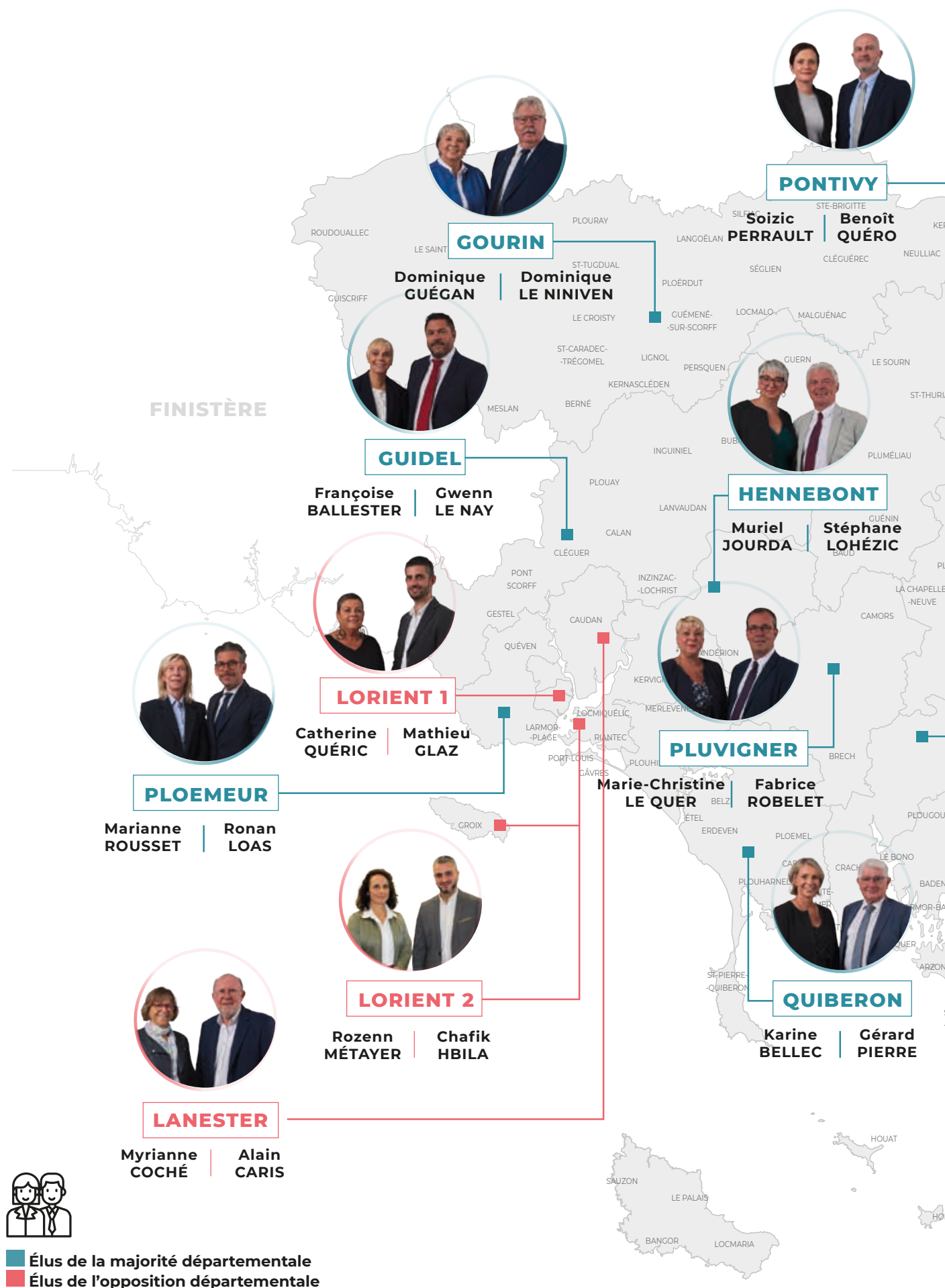


16



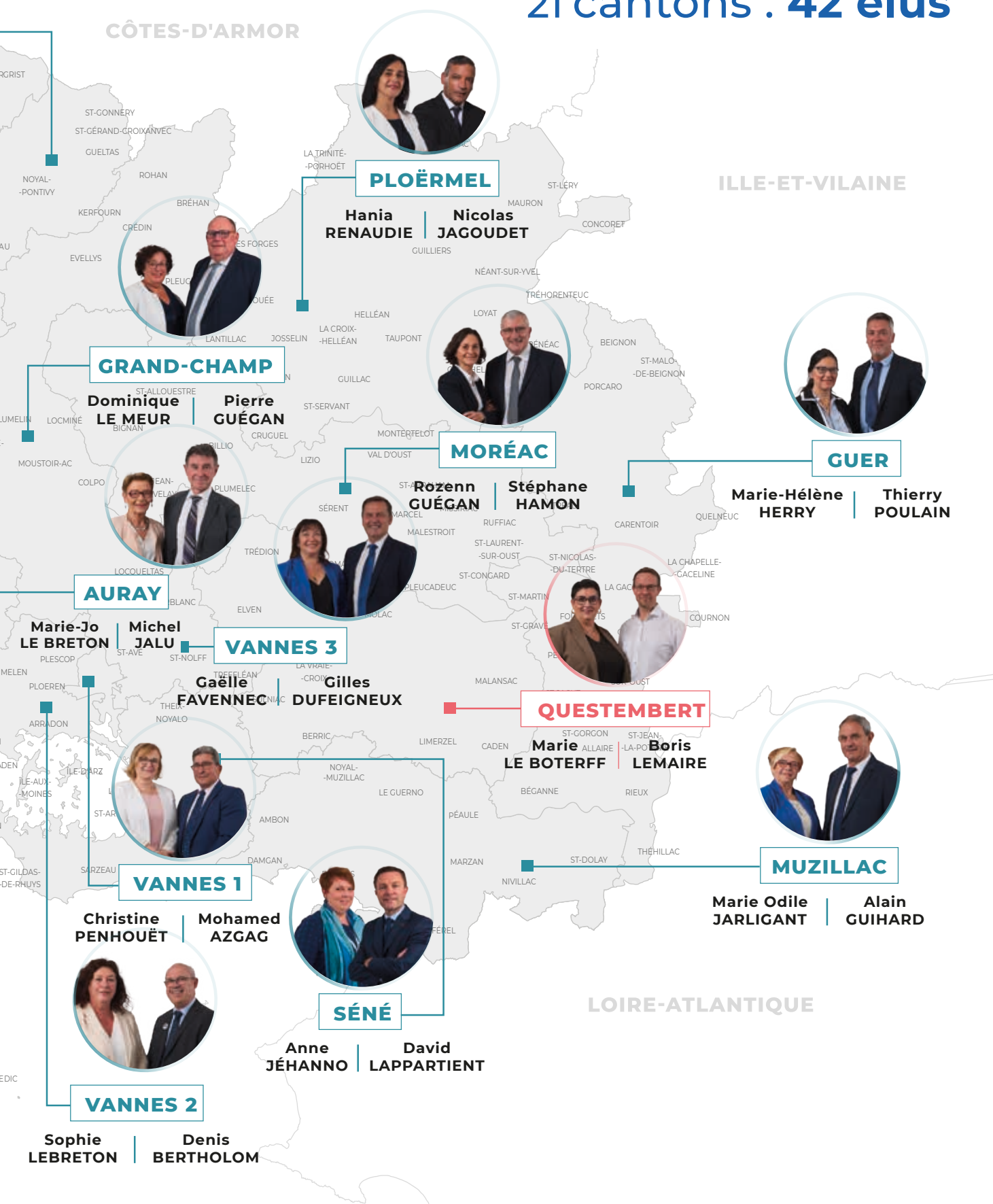
20

Juillet - 12. Inscription des Mégalithes et rives du Morbihan inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO - **13.** Départ du Tour de France femmes. **1 Août - 14.** Inauguration de la piste cyclable Plouay-Restavy **1 Septembre - 15.** Visite de rentrée dans les collèges de Pontivy - **16.** Mégalithes en Fête **1 Octobre - 17.** Pose du campanile du château au Domaine de Kerguéhennec - **18.** Portes ouvertes de la MDA **1 Novembre - 19.** 1^{er} forum de la protection de l'enfance en Morbihan **1 Décembre - 20.** Mise en service du pont Saint-Joseph à Caudan.



MORBIHAN

21 cantons . 42 élus







Les SOLIDARITÉS au cœur de l'action



Les solidarités humaines constituent la mission fondamentale du Département, afin de garantir à chacun un accompagnement de proximité à chaque étape de la vie. Cette action se traduit par un soutien constant aux futures mères, un suivi médical rigoureux des tout-petits, et une protection pérenne et renforcée des enfants confiés. La collectivité s'engage avec détermination dans la lutte contre la précarité et l'exclusion, tout en faisant de l'insertion professionnelle une priorité.

LA PMI

Prévenir dès les premières années

Veiller sur la santé des femmes enceintes et des jeunes enfants, accompagner les parents et agir au plus tôt : telle est la mission du service de Protection maternelle et infantile (PMI). En 2025, la PMI a renforcé ses actions de prévention pour garantir à chaque enfant les meilleures conditions de développement.

Soutenir les parents et agir dès la maternelle

Chaque année, la PMI propose un bilan de santé à tous les enfants de 3 à 4 ans scolarisés en maternelle. En 2025, 99,4 % des enfants concernés ont bénéficié d'un rendez-vous, et un parent sur cinq a participé à cet échange avec les professionnels.

Ces dépistages permettent de repérer précocement d'éventuelles difficultés et d'accompagner les familles pour favoriser une entrée sereine dans les apprentissages.

Protéger les tout-petits grâce au nouveau calendrier vaccinal

Depuis janvier 2025, les nourrissons sont protégés par un calendrier vaccinal renforcé contre 11 maladies, dont certaines formes de méningite.

Dans ses 34 sites de consultation, la PMI a réalisé près de 5 600 vaccinations pour 1 394 enfants. Au-delà de l'acte médical, ces consultations sont aussi un moment d'écoute et de conseil pour les familles.

Simplifier la création de modes d'accueil

Pour accompagner les porteurs de projets de crèches ou de maisons d'assistantes maternelles, le Département s'est associé à la Caisse d'allocations familiales afin de proposer un interlocuteur unique.

Le SAVIEZ-VOUS ?

La PMI a fêté ses 80 ans en 2025. Depuis 1945, elle accompagne les familles à chaque étape des premières années de vie. Si les missions ont évolué, l'engagement des équipes reste le même : permettre à chaque enfant de grandir en bonne santé, en lien étroit avec ses parents.

En 2025, 66 projets ont été accompagnés. Cette organisation simplifiée, unique en France, permet à la PMI de se concentrer davantage sur le suivi et la qualité des structures d'accueil, au bénéfice des enfants.

Contribuer aux semaines nationales de prévention en santé

En 2025, à l'occasion de la Semaine de la santé sexuelle, des actions d'information ont été menées dans tout le département pour sensibiliser aux enjeux du consentement, de la contraception et de la prévention des infections sexuellement transmissibles.

Lors de la Semaine de la petite enfance, la PMI a porté le projet « Jouer à l'infini » : 9 ateliers ont rassemblé 172 parents et enfants autour du jeu et de la lecture, rappelant combien ces moments partagés sont essentiels au développement de l'enfant.



■ **6 973 bilans** de santé proposés en école maternelle

■ **5 599 vaccinations** réalisées

■ **147 établissements** d'accueil du jeune enfant (+10 en 2025)

■ **74 maisons** d'assistantes maternelles (+11 en 2025)





AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Protéger et accompagner chaque enfant

Chaque année, le Département protège et accompagne des milliers d'enfants confrontés à des situations familiales difficiles. En 2025, il a renforcé ses dispositifs pour offrir des réponses plus adaptées, plus humaines et plus proches des besoins de chaque enfant.

Préserver les fratries : ouverture d'un village d'enfants à Sarzeau

En 2025, le Département a ouvert son premier village d'enfants à Sarzeau.

33 enfants y sont accueillis dans des maisons à taille humaine, encadrés par une équipe éducative dédiée.

Ce dispositif permet aux frères et sœurs de grandir ensemble, malgré le placement, en préservant leurs repères affectifs. Maintenir la vie en fratrie est un facteur essentiel de stabilité et d'équilibre dans les parcours de protection.

Mieux accompagner les tout-petits avec le service « Ty Phare »

Les premières années de vie sont décisives. Pour sécuriser les parcours dès le début du placement, le Département a créé en 2025 le service « Ty Phare », porté par le Centre départemental de l'enfance.

Ce service accompagne 30 très jeunes enfants grâce à des solutions souples : accueil de jour, hébergement ou soutien au domicile des parents. L'objectif : agir rapidement, évaluer la situation familiale et éviter les ruptures dans le parcours de l'enfant.

Favoriser le maintien du lien entre parents et enfants

Lorsque cela est possible, maintenir le lien avec les parents est essentiel pour l'enfant. Deux nouveaux lieux de rencontres ont été ouverts, à Questembert et à Pontivy.

Pensés comme des maisons ou des appartements accueillants, ces espaces permettent d'organiser des visites dans un cadre apaisé et adapté. Ils complètent les dispositifs existants et facilitent l'accès des familles sur l'ensemble du territoire.

Le SAVIEZ-VOUS ?

En 2025, les jeunes confiés à la protection de l'enfance ont créé des conseils locaux de jeunes sur plusieurs territoires. Certains ont visité l'Assemblée nationale grâce à l'association SMILE, d'autres se sont exprimés à travers le théâtre ou la musique. Leur parole contribue à faire évoluer les pratiques et à améliorer l'accompagnement.



■ **3 900 enfants** suivis ou confiés à l'aide sociale à l'enfance

■ **3 585 informations** préoccupantes reçues

■ **95 % des actions** du schéma départemental pour l'enfance et la famille 2020-2025 réalisées

■ **+15 % de places** en établissements depuis 2021





ACCUEILLIR et accompagner les Morbihannais qui en ont besoin



Accueillir, écouter et accompagner les Morbihannais confrontés à des difficultés financières, familiales ou sociales : telle est la mission des Centres Morbihan Solidarités. Présents sur l'ensemble du territoire, leurs équipes agissent au quotidien pour prévenir les ruptures et soutenir les parcours de vie.

Soutenir les parents et prévenir les fragilités

En 2025, les travailleurs sociaux ont réalisé plus de 5 400 interventions pour accompagner les familles. Entretiens, visites à domicile et ateliers collectifs permettent de renforcer les compétences parentales et de prévenir les difficultés.

Face aux situations préoccupantes, 1 568 familles ont bénéficié d'un accompagnement approfondi afin d'évaluer les risques et de garantir la sécurité des enfants.

Mieux accueillir les victimes de violences

Les Centres Morbihan Solidarités sont souvent le premier lieu de contact pour des personnes victimes de violences intrafamiliales. En 2025, 68 chargés d'accueil ont été formés pour mieux repérer les situations, adapter leur posture et orienter rapidement vers les dispositifs de protection.

Un engagement essentiel pour offrir un accueil sécurisant et une réponse adaptée.

Protéger les adultes les plus vulnérables

Face au vieillissement de la population et à l'augmentation des troubles psychiques, les travailleurs sociaux interviennent aussi pour protéger les majeurs vulnérables.

En 2025, 184 rapports ont été transmis à la justice pour engager des mesures de protection, 67 évaluations ont été réalisées après signalement et 49 situations ont nécessité un signalement au procureur.

Ces démarches visent à soutenir les droits et la sécurité des personnes fragilisées.

Le SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1er janvier 2025, les centres médico-sociaux sont devenus les Centres Morbihan Solidarités. Ce nouveau nom reflète une organisation plus lisible pour les usagers : dans un même lieu, les habitants trouvent un accueil social, un accompagnement à l'insertion, la protection maternelle et infantile ou encore l'aide sociale à l'enfance. Une porte d'entrée unique pour simplifier les démarches.



- **362 255 personnes** accueillies dans les Centres Morbihan Solidarités
- **57 954 interventions** sociales (+2 %)
- **5 136 aides** financières accordées (1,3 million d'euros)
- **+9 % de familles** accompagnées depuis 2021



FAVORISER

l'insertion sociale et professionnelle

En 2025, le Département a adapté sa politique d'insertion à la loi pour le plein emploi. Objectif : proposer un accompagnement plus personnalisé aux bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et renforcer la coordination avec France Travail et les partenaires locaux. Une gouvernance renouvelée place les territoires au cœur de l'action.

Mieux articuler santé et retour à l'emploi

Certaines personnes bénéficiaires du RSA rencontrent des difficultés de santé qui freinent leur insertion professionnelle. En 2025, le Département et l'association pour le développement de l'insertion et l'emploi des personnes handicapées (ADIEPH) ont expérimenté un diagnostic croisé santé/emploi à Lorient et Vannes. 26 personnes ont été accompagnées ; 16 pourraient être orientées vers des droits plus adaptés, notamment liés au handicap. Cette expérimentation sera étendue en 2026 à Ploërmel et Questembert.

Renforcer l'efficacité des chantiers d'insertion

Un bilan départemental des chantiers d'insertion a permis de dresser un état des lieux précis du dispositif et d'identifier plusieurs axes de progression. Il met en évidence des disparités territoriales, une sous-représentation des femmes parmi les bénéficiaires, ainsi que l'impact positif du programme SEVE Emploi sur les sorties vers l'emploi durable.

En 2025, ces structures ont accompagné 485 bénéficiaires du RSA. Les chantiers d'insertion demeurent un levier essentiel pour favoriser un retour progressif et durable à l'emploi.

Soutenir le logement, condition essentielle de l'insertion

L'accès à un logement stable est un facteur déterminant pour l'insertion. En 2025, le Département a investi 6,5 millions d'euros pour soutenir la construction de 463 logements sociaux, la rénovation thermique de 750 logements et l'adaptation de 119 logements pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

Un engagement qui conjugue solidarité, inclusion et transition environnementale.

Le SAVIEZ-VOUS ?

Entre 2021 et 2025, le nombre de foyers bénéficiaires du RSA a diminué de 4 % dans le Morbihan. Cette évolution s'accompagne d'une meilleure coordination entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion pour proposer des parcours plus adaptés et plus réactifs aux besoins des habitants.



- **12 664 foyers** bénéficiaires du RSA en décembre 2025, un niveau stable sur un an
- **51 % des allocataires** sont des femmes et 90 % des bénéficiaires, avec ou sans enfant, ne vivent pas en couple.
- **60 % de sorties** dynamiques dans les chantiers d'insertion
- **6,5 millions d'euros** investis dans le logement social

AGIR POUR L'AUTONOMIE

tout au long de la vie

En 2025, le Morbihan poursuit le déploiement de sa politique de l'autonomie pour répondre aux enjeux du vieillissement et du handicap. Accès aux droits, accompagnement à domicile, transformation des établissements et soutien aux aidants ont été au cœur de l'action départementale.

■ Handicap : accès aux droits et inclusion

Réduire les délais à la Maison départementale de l'autonomie : pari réussi !

En 2025, la Maison départementale de l'autonomie (MDA) a atteint un délai moyen de traitement d'environ 4 mois, contre 6,5 mois en 2021.

Malgré une hausse continue des demandes (8 065 personnes accueillies en 2025), cette amélioration facilite l'accès aux droits et sécurise les parcours des personnes en situation de handicap.

Favoriser l'inclusion et les parcours adaptés

En 2025, 13 pôles d'appui à la scolarité ont été déployés pour soutenir les élèves rencontrant des difficultés. Le Département a facilité leur implantation dans plusieurs collèges et contribué à la formation des professionnels.

Par ailleurs, l'ouverture des Villas d'Orient à Lanester, établissement accueillant 90 adultes en situation de handicap lourd, marque une avancée majeure. Organisé en petites unités de vie et doté d'outils domotiques innovants, il conjugue qualité de vie et inclusion territoriale.





■ Bien vieillir dans le Morbihan

Réorganiser les services d'aide et de soins à domicile

Pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles le plus longtemps possible, le Département a soutenu une réorganisation ambitieuse des services d'aide et de soins à domicile.

Désormais, un nombre resserré d'acteurs intervient de manière coordonnée sur l'ensemble du territoire. Cette organisation simplifiée améliore la lisibilité pour les familles, renforce la qualité de l'accompagnement et soutient l'attractivité des métiers.

Depuis 2021, 41 millions d'euros ont été versés pour développer ces services.

Simplifier le financement des EHPAD

Face aux tensions financières que connaissent les établissements pour personnes âgées dépendantes, le Morbihan innove. Le Département a engagé le transfert de la section dépendance vers un financement harmonisé avec les soins, via un forfait unique versé par l'Assurance maladie.

Cette évolution simplifie la gestion des établissements tout en maintenant l'engagement départemental sur les investissements et l'aide sociale, garantissant un accès équitable pour tous.

Soutenir les aidants, acteurs essentiels de l'autonomie

Les 4 et 5 juin 2025, le Département a organisé deux journées consacrées aux aidants à l'Université Bretagne Sud. Près de 250 participants ont échangé autour du thème « S'informer et comprendre pour agir ».

Ces rencontres ont permis de valoriser les dispositifs existants et de renforcer les coopérations locales pour mieux soutenir celles et ceux qui accompagnent un proche au quotidien.



- **631 Morbihannais** vivent en habitat inclusif (75 sites)
- **8 065 personnes** accueillies à la MDA
- **Plus d'1 million d'euros** versés pour soutenir la mobilité des services à domicile
- **47 millions d'euros** engagés depuis 2021 pour rénover les établissements médico-sociaux

Le SAVIEZ-VOUS ?

Les services de l'autonomie expérimentent une gestion électronique des documents associée à une intelligence artificielle souveraine et éthique. Objectif : simplifier les démarches, sécuriser les données et améliorer le traitement des dossiers, au service des usagers.







AMÉNAGEMENT et équilibre du territoire



Dans un contexte marqué par la nécessité de réduire les inégalités territoriales et d'accompagner les transitions, **le Département agit pour un aménagement équilibré et durable**. Il assure l'entretien des infrastructures routières afin de garantir l'accessibilité et la sécurité des déplacements, tout en soutenant le développement des mobilités douces. Son action s'étend à l'aménagement numérique et au financement du SDIS.

ENTREtenir, ET SÉCURISER

le réseau départemental

En 2025, le Département a poursuivi l'adaptation de sa politique routière aux enjeux bas carbone, à la sobriété énergétique et à la croissance démographique. L'entretien, la sécurité et la résilience du réseau restent au cœur de l'action publique.

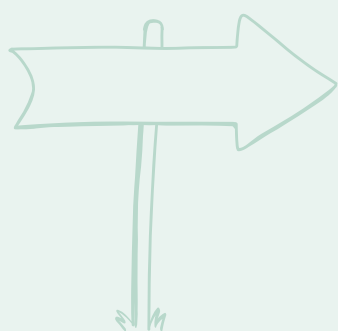
Des techniques bas carbone pour rénover le réseau

En 2025, 11,9 millions d'euros ont été mobilisés pour l'entretien et l'exploitation du réseau, notamment après les inondations du début d'année. 148 km de chaussées ont été rénovés. Sur certaines sections, dont la RD50 à Berné et la RD139 à Camoël, le Département a privilégié le recyclage en place des matériaux. Cette technique émergente limite l'extraction de ressources naturelles, réduit les transports de matériaux et diminue les nuisances de chantier, tout en garantissant la sécurité et la durabilité des routes.

Retour partiel et raisonné aux 90 km/h

Après analyse des accidents, du trafic et des caractéristiques des axes, 30 sections structurantes, représentant 344 km, sont repassées à 90 km/h en juin 2025, soit 8,5 % du réseau départemental. Cette décision vise à concilier sécurité, fluidité des déplacements et attractivité territoriale, dans le cadre d'une politique globale de mobilités responsables.

Le Morbihan s'est distingué à l'échelle nationale en recevant un avis favorable de la commission départementale de sécurité routière.





GRANDS PROJETS

et modernisation du réseau

Reconstruction du pont Saint-Joseph à Caudan : un chantier majeur et exemplaire

Dans le cadre de la mise à 2x2 voies de la RD 769 au niveau de Caudan, entre Lann Sévelin et Kergoal, le pont Saint-Joseph a été entièrement reconstruit, pour un coût de 3,3 millions d'euros. Plus large et plus sécurisé, il intègre une piste cyclable, un ouvrage hydraulique favorisant la continuité écologique du ruisseau et un corridor spécifique pour les chauves-souris. Ce chantier illustre l'intégration des enjeux environnementaux aux grands projets d'infrastructures.

Gérer les crises : tempête Ciaran et inondations exceptionnelles

Après la tempête Ciaran et les crues exceptionnelles de l'hiver 2024-2025, le Département a déployé un outil d'intelligence artificielle permettant la publication en temps réel d'une cartographie des routes impactées : Vialytics. Cet outil améliore l'information aux usagers et la réactivité en cas d'événements climatiques. Il est aussi consulté par les services de l'État.

Le SAVIEZ-VOUS ?

Les équipes départementales sont mobilisées toute l'année pour surveiller, entretenir et sécuriser le réseau. En période de crise climatique, des patrouilles sillonnent quotidiennement les routes pour informer en temps réel les usagers via les outils numériques du Département. Le 19 mai 2025, les équipes ont préparé la première étape du Tour de France Femmes, en identifiant les éventuelles réparations à prévoir afin de garantir un parcours sécurisé pour cet événement sportif international.



SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Accompagner les projets des collectivités

En 2025, malgré un contexte budgétaire contraint, le Département a maintenu son soutien aux collectivités locales. Avec près de 45 millions d'euros mobilisés, il confirme son rôle de premier partenaire financier de l'investissement local et accompagne les projets structurants qui améliorent le quotidien des Morbihannais.

Préserver la ressource en eau au barrage d'Arzal

Ouvrage clé du bassin de la Vilaine, le barrage d'Arzal alimente la plus grande usine d'eau potable de Bretagne, située à Férel. Le développement de la navigation de plaisance et les ouvertures répétées de l'écluse ont accru les intrusions d'eau salée, fragilisant la ressource, en particulier lors des épisodes de sécheresse. Afin de concilier les usages nautiques et la production d'eau, la réalisation d'un sas anti-salinité a été engagée. Estimé à 14 millions d'euros, le projet bénéficie d'un soutien départemental de 1,4 million d'euros.

Moderniser le Centre de secours principal de Vannes

Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération a engagé un vaste plan de rénovation énergétique, avec l'objectif de réduire de moitié les consommations de son patrimoine d'ici 2040. Le Centre de secours principal de Vannes, bâtiment particulièrement énergivore, fait l'objet d'une rénovation complète : chaufferie bois, panneaux photovoltaïques, amélioration de l'isolation et des équipements.

Pour un coût total de 3,1 millions d'euros, le Département a apporté une aide de 400 000 euros, contribuant ainsi à rendre cet équipement public plus performant et plus durable.



■ **45 millions d'euros** mobilisés en faveur de l'investissement local

Le SAVIEZ-VOUS ?

En 2025, le Département a lancé AIDEN, une plateforme numérique pour simplifier les demandes de financement des collectivités. Dépôt dématérialisé, suivi en ligne, échanges sécurisés : AIDEN facilite les démarches et renforce la proximité entre les territoires et les services départementaux. L'outil intègre notamment France Connect et s'interconnecte aux bases de données nationales (IBAN, API Entreprise), offrant une expérience utilisateur optimisée.



LE SDIS

Prévenir les risques

Le Département du Morbihan assure la tutelle administrative et financière du SDIS. Son conseil d'administration est présidé par un vice-président du Conseil départemental, Gwenn LE NAY. Aux côtés de l'État et des communes, le Département garantit ainsi la continuité et la qualité d'un service public de proximité indispensable à la sécurité des Morbihannais.

Adoption du nouveau Schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR)

En 2025, le SDIS s'est doté d'un nouveau SDACR, document stratégique obligatoire qui définit l'organisation des secours pour les cinq années à venir. Ce schéma dresse un inventaire précis des risques auxquels le Morbihan est exposé : croissance démographique, vieillissement de la population, attractivité touristique, risques litto-

raux, incendies d'espaces naturels, événements climatiques extrêmes ou encore tensions sur l'offre de soins. Il fixe trois grandes orientations:

- Adapter la couverture des risques aux évolutions du territoire,
- Renforcer la préparation et les capacités d'intervention,
- Anticiper les effets du changement climatique et développer les outils numériques.

Le SDACR maintient un maillage territorial de 65 centres d'incendie et de secours, tout en améliorant l'organisation opérationnelle pour garantir une réponse homogène et soutenable dans le temps.

- 2 566 sapeurs-pompiers volontaires
- 45 000 interventions réalisées en 2025



LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

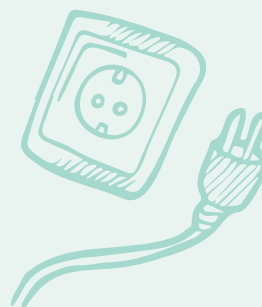
sur le territoire

L'aménagement numérique vise à doter l'ensemble du Morbihan d'un haut niveau de connectivité, en déployant la fibre optique jusqu'à chaque logement et chaque entreprise. Le Département accompagne le syndicat Mégalis Bretagne dans la mise en œuvre du projet Bretagne Très Haut Débit, en partenariat avec la Région et les intercommunalités.

2025 : une étape décisive

L'année 2025 marque une avancée majeure du projet. La phase 2 du déploiement, engagée en 2019, est désormais achevée à 96 %. Parallèlement, la phase 3 (2023-2026) est pleinement engagée, avec un rythme de construction soutenu. Cette dernière phase doit permettre d'atteindre l'objectif final fixé à 345 818 prises sur le territoire morbihannais d'ici fin 2026.

Au 31 décembre 2025, le Morbihan atteint : 84,9 % de prises construites, 79,1 % de prises raccordables, c'est-à-dire effectivement éligibles aux offres des opérateurs. La dynamique engagée en 2025 permet ainsi de réduire progressivement la fracture numérique entre territoires urbains et ruraux, tout en préparant l'extinction progressive du réseau cuivre.



- 293 495 prises construites (soit 84,9 %)
- 273 413 prises raccordables (soit 79,1 %)

PORTS DÉPARTEMENTAUX

Moderniser et structurer un réseau maritime d'exception

Avec 31 ports départementaux et 17 000 places, le Morbihan confirme sa vocation maritime. En 2025, le Département a engagé une nouvelle étape de modernisation et de réorganisation pour offrir un réseau plus lisible, performant et sécurisé.

L'union des forces pour la plaisance en rade de Lorient

Le 19 septembre 2025, deux décisions majeures ont été adoptées : le rapprochement de la Compagnie des Ports du Morbihan et de la SELLOR, ainsi que l'entrée au capital de la Région Bretagne et de Lorient Agglomération. Cette évolution renforce la mutualisation des moyens, améliore la qualité des services aux plaisanciers et consolide un réseau portuaire cohérent à l'échelle de la rade.

La clôture de concessions portuaires : Arzon, Port-Louis et Lorient Agglomération

La stratégie de gestion des ports départementaux, engagée en 2023, s'est poursuivie en 2025 avec la reprise par la Compagnie des Ports de plusieurs infrastructures : Saint-Jacques (Sarzeau), la Pointe et Locmalo (Port Louis), Ban-Gâvres (Gâvres) et Port-Navalo (Arzon).

Au 1^{er} janvier 2026, la Compagnie des Ports exploite désormais 25 ports, assurant une gestion harmonisée et optimisée de ces équipements stratégiques pour le tourisme, la plaisance et l'économie locale.

Moderniser et sécuriser les infrastructures

Le Département poursuit la modernisation de ses ports, notamment au Crouesty, dont la physionomie a été repensée pour améliorer les services et l'intégration au centre-bourg d'Arzon.

À Lomener (Ploemeur), d'importants travaux de consolidation du môle ont été réalisés afin de sécuriser durablement la digue face aux assauts de la mer et protéger l'anse du Stole.



- 31 ports départementaux
- 57 réunions d'instances portuaires
- 55 dossiers traités en police portuaire

Le SAVIEZ-VOUS ?

Le Département a renouvelé son partenariat avec la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) pour la période 2025-2027. Cette convention pluriannuelle permet de soutenir le renouvellement des moyens nautiques de sauvetage et de renforcer la sécurité en mer.



MOBILITÉS DOUCES

De la stratégie à la réalisation

Le Département affirme son ambition : développer la pratique cyclable du quotidien sur l'ensemble du territoire. En complément des projets communaux et intercommunaux, il assurera, d'ici 2033, la maîtrise d'ouvrage de 62 itinéraires représentant 250 km de pistes sécurisées. En 2025, cette ambition s'est traduite par un plan pluriannuel d'investissement et de premières réalisations concrètes.

Des liaisons sécurisées au service du quotidien

Trois nouvelles sections cyclables ont été inaugurées en 2025 : Plouay – Restavy, Ploërmel – Taupont et Saint-Caradec-Trégomel – Le Croisty. Ces aménagements facilitent les déplacements vers les centres-bourgs, les zones d'activités et les équipements publics, en sécurisant des portions jusque-là exposées au trafic routier. Ils représentent près de 3 millions d'euros d'investissement sur les 5 millions engagés cette année. Entre Ploërmel et Taupont, une interruption dangereuse de 350 mètres sur la RD8 a ainsi été supprimée, créant une liaison continue et sécurisée.

Un programme structuré et financé sur dix ans

Le Plan pluriannuel d'investissement adopté en 2025 prévoit la réalisation de 5 à 7 sections par an et le lancement d'une vingtaine d'études supplémentaires. Au total, près de 70 millions d'euros seront mobilisés d'ici 2033 pour déployer un réseau cyclable départemental cohérent. Le Département assure la maîtrise d'ouvrage des travaux, tandis que les communes en garantissent l'entretien via une convention.

Une expertise reconnue au niveau national

En octobre 2025, le Morbihan a été invité aux journées nationales « Vélo et Marche » en Haute-Savoie pour présenter son savoir-faire en matière d'aménagements cyclables hors agglomération, notamment sur la sécurisation des intersections. Cette reconnaissance confirme la qualité technique des projets morbihannais et leur exemplarité.

Une concertation continue avec les usagers

Un temps d'échange annuel est désormais institué avec l'ensemble des associations cyclables. Cette concertation permet d'affiner les choix techniques, d'adapter les aménagements aux usages réels et de choisir des infrastructures proportionnées, sûres et adaptées aux besoins du terrain.



- 15 km de voies cyclables réalisés en 2025
- 250 km programmés à horizon 2033
- 70 millions d'euros mobilisés sur 10 ans
- Recrutement d'une équipe dédiée : 3 ingénieurs, 2 techniciens

Le SAVIEZ-VOUS ?

Les aménagements cyclables le long des routes départementales nécessitent des solutions spécifiques pour sécuriser les intersections hors agglomération. Le Morbihan développe une doctrine technique aujourd'hui partagée avec d'autres Départements.







ENVIRONNEMENT et cadre de vie



Le Département agit concrètement pour l'environnement et le cadre de vie : gestion, protection et ouverture des Espaces naturels sensibles, création et entretien de sentiers, soutien aux acteurs locaux. Il finance aussi la rénovation des réseaux d'eaux usées, lutte contre les pollutions et encourage la plantation de haies, dans une logique d'aménagement durable du territoire...

PRÉSERVER LES MILIEUX NATURELS

et les rendre accessibles



Face aux effets du changement climatique et à l'érosion de la biodiversité, le Département agit concrètement à travers sa politique des **Espaces naturels sensibles (ENS)**. Landes, forêts, zones humides et sentiers littoraux font l'objet d'actions ambitieuses pour préserver les milieux tout en permettant au public de les découvrir.

■ Préserver les milieux naturels

Un plan départemental en faveur des forêts et des landes

En mars 2025, les élus ont adopté le premier plan départemental en faveur des forêts et des landes pour les 15 prochaines années. Élaboré avec l'ensemble des acteurs du territoire, il fixe 10 objectifs et 25 engagements pour renforcer la gestion durable des forêts, prévenir les risques d'incendie, valoriser le bois local et préserver la biodiversité. Ce plan constitue une réponse structurante aux enjeux climatiques et environnementaux.

Protéger le Panicaud vivipare, une espèce unique au monde

Endémique du Morbihan, le Panicaud vivipare est une plante rare et menacée. Pour assurer sa préservation, un plan de gestion a été déployé sur le site ENS du marais de Saint-Laurent. Gestion pastorale adaptée, restauration écologique, suivis scientifiques et accès maîtrisé au site permettent de protéger cette espèce et les milieux humides qui l'abritent.

Étendre et renforcer le réseau des ENS

En 2025, 85 hectares supplémentaires ont été acquis par le Département, dont 41 hectares sur le site de l'étang du Crannic à Brec'h. Le Morbihan compte désormais 103 sites classés **Espaces naturels sensibles**, consolidant un réseau structurant au service de la biodiversité.



■ Sensibiliser et permettre la découverte

Partez à la découverte des sites ENS avec Morbihan Grandeur Nature !

Le programme Morbihan Grandeur Nature poursuit son succès. En 2025, 150 animations ont permis à 2 650 participants de découvrir la biodiversité locale entre avril et octobre. En compagnie de spécialistes de l'animation nature, ces sorties ludiques ou insolites permettent de découvrir la faune, la flore et les milieux naturels autrement. Temps fort du programme, la Fête de la forêt organisée à Erdeven, a rassemblé un public familial autour des métiers forestiers, de la prévention des incendies et d'animations nature.

Profiter des paysages des îles de Houat et Hoëdic en randonnée

Dans le cadre de sa compétence randonnée, et en complément de l'ouverture des sentiers côtiers sur les communes de Landaul, Landévant et Belz, le Département a achevé, en 2025, la restauration des tours des îles de Houat et Hoëdic. Ces aménagements permettent de canaliser la fréquentation, de protéger les milieux sensibles et de sécuriser les parcours des promeneurs. Une passerelle a notamment été installée à la pointe du Château à Hoëdic, offrant un accès plus sûr tout en valorisant les paysages.



- **103 sites** Espaces naturels sensibles (ENS)
- **270 ha** acquis en 5 ans par le Département pour la préservation des ENS
- **9 231 participants** aux différentes éditions de Morbihan Grandeur Nature depuis sa création

Le SAVIEZ-VOUS ?

90 % des incendies de forêts et de landes sont d'origine humaine.

63 communes morbihannaises sont désormais classées à risque incendie. Le Département élabore un plan de massif pour les landes et forêts alréennes afin d'identifier les travaux de prévention nécessaires et de renforcer la sensibilisation du public.



AMÉNAGEMENT FONCIER RURAL

Concilier agriculture et environnement



L'aménagement foncier rural, porté par le Département, vise à améliorer les conditions d'exploitation agricole tout en préservant les paysages et les milieux naturels. À la demande des communes, ces opérations structurent durablement l'organisation des parcelles et des espaces ruraux.

Des procédures engagées dans plusieurs communes

L'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental (AFAFE) permet de réorganiser les parcelles agricoles dans une logique de développement durable, en conciliant enjeux agricoles, forestiers et environnementaux. En 2025, les travaux se sont poursuivis activement, notamment à Elven et Arzal, premières procédures

sous maîtrise d'ouvrage départementale qui aboutiront en 2026. Des études sont également en cours à Lanvégen, Lanvaudan, Saint-Gildas-de-Rhuys, Séglien, Saint-Nolff et Carnac. Ces démarches associent étroitement propriétaires, exploitants et acteurs locaux afin de construire un projet partagé au service du territoire.

LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Expertise et régulation



Le Département dispose d'une unité spécialisée pour réguler les populations de moustiques et préserver la qualité de vie des habitants comme des visiteurs. En 2025, les interventions ont concerné 22 communes, principalement sur les marais rétro-littoraux.

Privilégier la régulation hydraulique

Les dispositifs de régulation hydraulique permettent de gérer finement les niveaux d'eau et de limiter la prolifération des moustiques, sans recourir systématiquement aux traitements. C'est le cas, par exemple, de la commune de Sarzeau qui a sollicité l'expertise départementale pour améliorer plusieurs ouvrages hydrauliques. Un rapport technique a été remis à la commune, avec des préconisations de travaux conciliant efficacité et préservation des milieux naturels.

Intervenir face aux nuisances signalées

Le service départemental traite également les signalements provenant de particuliers et de collectivités. Par exemple, en 2025, une forte nuisance a été constatée dans un établissement multi-accueil à Vannes. L'expertise a permis d'identifier l'espèce concernée et l'origine du problème : une canalisation d'eaux usées endommagée, depuis réparée.

Le SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre est installé dans le Morbihan depuis 2023. Sa surveillance relève de l'Agence régionale de santé. Pour limiter sa propagation, chacun peut agir en supprimant les eaux stagnantes dans son jardin et en signalant sa présence sur la plateforme nationale dédiée : signalement-moustique.anses.fr



EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

Accompagner les territoires pour préserver la ressource



Préserver la qualité de l'eau, restaurer les rivières et améliorer les équipements d'assainissement sont des enjeux majeurs pour le Morbihan. En 2025, le Département a poursuivi son appui technique et financier aux collectivités et acteurs de terrain pour concilier développement et préservation des milieux naturels.

Former les techniciens de rivière à la biodiversité

Dans le cadre de son programme d'animation des travaux en rivière (mission ASTER), le Département a participé en 2025 à la formation de 22 techniciens pour une meilleure prise en compte de la biodiversité. Identification des habitats, protection des espèces, ajustement des chantiers : ces formations permettent d'améliorer la qualité écologique des projets de restauration des cours d'eau.

Un appui technique essentiel aux collectivités rurales

Les communes et intercommunalités sont responsables du bon fonctionnement de leurs systèmes d'assainissement (réseaux de collecte et stations d'épuration). Pour soutenir les collectivités rurales et renforcer la solidarité territoriale, le Service d'appui technique à l'épuration et au suivi des eaux (SATESE) leur apporte une ingénierie et une expertise pour améliorer le fonctionnement de leurs stations d'épuration.

En 2025, cet accompagnement vise à anticiper les dysfonctionnements et à réduire les effets des rejets d'eaux usées sur les milieux naturels, afin de préserver durablement la qualité des cours d'eau et des écosystèmes.

Un soutien financier ciblé pour moderniser l'assainissement

En complément de l'expertise technique, le Département a soutenu 20 projets d'assainissement en 2025 pour un montant total de 1 million d'euros. Parmi eux : la réhabilitation de la station de Missiriac-Marionnais, la construction de celle de Noyal-Pontivy ou encore la modernisation du poste de refoulement du Potager à Belle-Île, un équipement qui permet de pomper les eaux usées et de les transférer vers la station d'épuration, inaugurée le 15 décembre par Eau du Morbihan.



- **105 systèmes** d'assainissement suivis sur les 262 que compte le Morbihan
- **430 visites** de stations d'épuration
- **145 jours** d'ingénierie-conseil

Le SAVIEZ-VOUS ?

- En 2025, une nouvelle passe à poissons a été inaugurée à La Gacilly sur l'Aff. Ces dispositifs permettent aux poissons migrateurs de franchir les obstacles comme les barrages ou les anciens moulins. Un aménagement concret pour restaurer la continuité écologique des cours d'eau.





COLLÈGES, culture, sport et tourisme



Le Département est chargé de construire et de rénover les collèges publics et participe financièrement aux travaux des collèges privés. Il assure également l'entretien général des bâtiments et le service de restauration. Au-delà de cette mission, **il accompagne les jeunes dans la concrétisation de leurs projets, favorisant ainsi leur épanouissement.** Par ailleurs, la culture, le sport et le tourisme, véritables piliers du dynamisme territorial, bénéficient d'un engagement fort de la collectivité.

COLLÈGES

Moderniser et préparer l'avenir

Le Département investit massivement pour offrir aux collégiens morbihannais des établissements modernes, sûrs et performants sur le plan énergétique. En 2025, près de 21 millions d'euros ont été consacrés aux opérations majeures et aux grosses réparations, dans un objectif de qualité d'accueil et de transition environnementale.

Des opérations structurantes dans plusieurs collèges

Plusieurs projets ont marqué l'année :

- **Pluvigner** – Goh Lanno : mise en service d'une nouvelle restauration scolaire, modernisée et transformée en self collaboratif.
- **Vannes** – Antoine de Saint-Exupéry : lancement de la reconstruction du bâtiment d'enseignement et réaménagement de la cour, en coordination avec le complexe sportif.
- **Gourin** – Chateaubriand : réorganisation des espaces de vie scolaire et engagement d'une rénovation thermique.
- **Lanester** (Henri Wallon) et **Lorient** (Anita Conti) : poursuite des études et choix de la maîtrise d'œuvre pour les futures restructurations.

Ces investissements visent à améliorer la sécurité, le confort et la performance énergétique des bâtiments.

Accélérer la production d'énergie renouvelable

Treize sites ont été étudiés pour l'installation de panneaux photovoltaïques. Une autorisation de programme de 6 millions d'euros a été votée. Les premières mises en service interviendront en 2026 à Sarzeau et Mauron, dans le cadre d'un programme plus large intégrant également les grandes réhabilitations de collèges.

La biodiversité au cœur des établissements

Au collège de Locminé, la création d'une haie bocagère composée d'essences locales illustre la volonté d'intégrer biodiversité et gestion différenciée des espaces verts. Menée en lien avec les équipes des Espaces naturels sensibles, cette démarche a vocation à être déployée sur d'autres sites. La végétalisation des cours des collèges publics se poursuit également, avec l'appui du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Morbihan.



- **68 millions d'euros** mobilisés pour l'ensemble des collèges (publics et privés), dont 27,5 millions d'euros d'investissement
- **237 euros** investis par collégien et par an : le Morbihan est le 6^e département français le plus investisseur
- **4,1 millions d'euros** engagés pour le déploiement massif de panneaux photovoltaïques
- **42 collèges** publics entretenus par 326 agents techniques au quotidien

Le SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2023, six robots tondeuses sont en service sur des sites départementaux et dans certains collèges. À Quiberon, le nombre de passages annuels est passé de 15 à 4, réduisant les déplacements et les émissions, tout en favorisant une gestion plus durable des espaces verts.



RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Accompagner chaque collégien

Le Département agit pour la réussite de tous les collégiens en améliorant les conditions d'accueil, en soutenant des projets pédagogiques innovants et en accompagnant les équipes éducatives. Il place l'épanouissement, la citoyenneté et l'égalité des chances au cœur de sa politique éducative.

Morbihan Ty Self : une restauration plus responsable

Avec le dispositif « Ty Self », le Département transforme la restauration scolaire pour réduire le gaspillage et promouvoir une alimentation plus durable.

En 2025, 4 nouveaux collèges ont rejoint le programme, portant à 16 le nombre d'établissements engagés. Espaces repensés, produits locaux et bio, stations thématiques : une expérience plus conviviale pour les élèves et un modèle appelé à se déployer sur tout le territoire.

L'improvisation théâtrale pour développer la confiance

En 2025, 145 ateliers d'improvisation ont été financés dans les collèges, au bénéfice de plus de 900 élèves issus de 38 classes. Ces ateliers développent l'oralité, l'estime de soi et l'esprit d'équipe. Un grand match inter-collèges organisé dans l'hémicycle départemental a rassemblé une cinquantaine d'élèves improvisateurs, illustrant le dynamisme de ce dispositif.

Généralités Héros : transmettre la mémoire

Pour sa deuxième édition, le projet « Généralités Héros » a mobilisé 175 élèves de 6 collèges autour de la mémoire des résistants fusillés à Port-Louis. Archives, ateliers artistiques, visites mémorielles : les collégiens ont produit des créations originales (slam, films, écriture, radio-fiction) valorisées lors d'une cérémonie officielle le 23 mai 2025.

Un observatoire pour mieux anticiper l'avenir des collèges

En 2025, le Département s'est doté d'un nouvel outil d'observation des effectifs scolaires. Cet observatoire permet de suivre les évolutions démographiques, d'anticiper les besoins en capacité d'accueil et d'adapter les investissements. Un outil stratégique pour maintenir un maillage équilibré et une qualité d'accueil durable dans les collèges morbihannais.

Le SAVIEZ-VOUS ?

Le projet « Klas Bagad et Dañs » permet à des collégiens d'accéder à une pratique musicale et culturelle bretonne. En 2025, 22 classes réparties dans 9 collèges ont participé au dispositif. Pour la première fois, plus de 200 élèves se sont réunis à Ploërmel pour un grand rassemblement musical.



■ **3 241 interventions** pédagogiques financées

■ **100 associations** partenaires

■ **603 115 euros** consacrés aux parcours collégiens

■ **Plus de 20% de produits** bio en moyenne dans la restauration des collèges publics





Le SAVIEZ-VOUS ?

Le Département soutient activement le sport adapté et le handisport. En 2025, l'événement « Family Days », organisé au Haras d'Hennebont par le comité départemental Handisport 56, a permis à des familles de partager des activités inclusives. Une illustration concrète du sport comme vecteur de lien et d'égalité.

SPORT

Le Morbihan en mouvement

Le Département mène une politique sportive volontariste, au service de tous les publics et de tous les territoires. En soutenant les clubs, les grandes manifestations et les équipements structurants, il affirme que le sport est un levier majeur de cohésion sociale, d'attractivité et de qualité de vie.

Semaine du Golfe : le patrimoine maritime en fête

Du 26 mai au 1^{er} juin 2025, la 13^e édition de la Semaine du Golfe a rassemblé 1 000 bateaux, 6 000 marins, 3 500 bénévoles et 300 000 spectateurs dans 16 ports du territoire, sous une météo radieuse.

Navigations, grande parade et raid inédit vers l'île d'Hoëdic ont mis à l'honneur le patrimoine maritime morbihannais. Le Département, partenaire historique, a soutenu l'événement à hauteur de 920 000 euros, contribuant à son rayonnement national et international.

L'Écrin : une nouvelle halle pour le Haras d'Hennebont

Le Haras poursuit son développement touristique, culturel, sportif. Après la rénovation du parcours de visite en 2022, 2025 marque une étape avec la nouvelle halle, l'Écrin. Dotée de 710 places assises, elle accueillera des spectacles équestres toute l'année, tout en renforçant l'offre en tourisme d'affaires. Fondé en 1857, le site accueille 110 spectacles et 70 000 visiteurs par an. Le Département a contribué à hauteur d'1 million d'euros sur ce projet de 5,5 millions d'euros porté par Lorient Agglomération.

Soutenir le sport partout sur le territoire

Chaque année, le Département accompagne près de 200 manifestations sportives dans une trentaine de disciplines : voile, triathlon, rugby, basket, tennis et bien d'autres. Ce soutien favorise la pratique pour tous, encourage les rencontres et dynamise le tissu associatif, contribuant ainsi à la vie des territoires et à la qualité de vie des Morbihannais. Le Département s'investit également dans des événements emblématiques à forte visibilité.

Grand Départ du Tour de France Femmes 2025 : le Morbihan sous les projecteurs internationaux

En accueillant le Grand Départ du Tour de France Femmes avec Zwift 2025, le Morbihan a confirmé son statut de territoire de référence du cyclisme international et son engagement en faveur du sport féminin, de l'attractivité et du rayonnement du territoire.

Aux côtés de la Région Bretagne, le Département a joué un rôle central dans l'accueil de cet événement : soutien financier, coordination logistique, sécurisation des parcours et mobilisation des services.

L'ampleur de l'événement s'est traduite par une affluence exceptionnelle : près de 30 000 personnes à Vannes, 22 000 à Plumelec, environ 15 000 à La Gacilly et entre 80 000 et 100 000 personnes sur la première étape, un niveau inédit pour une épreuve féminine.

Auray-Vannes et Ultra-Marin : deux anniversaires, une même passion du running

L'année 2025 a marqué deux anniversaires emblématiques du running morbihannais : les 50 ans du semi-marathon Auray-Vannes et les 20 ans de l'Ultra-Marin, références nationales mêlant performance sportive, engagement bénévole et ferveur populaire.

Soutenus par le Département du Morbihan, ces rendez-vous renforcent l'attractivité du territoire. Le semi-marathon a célébré son cinquantenaire avec l'accueil des championnats de France de semi-marathon, et l'Ultra-Marin a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes autour du golfe du Morbihan.

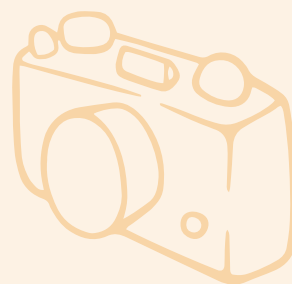


■ **534 900 euros** consacrés aux manifestations sportives

■ **494 400 euros** accordés aux associations sportives

CULTURE

Soutenir la création et valoriser le patrimoine



Le Département soutient la richesse patrimoniale et culturelle du Morbihan et en facilite l'accès pour tous. Il accompagne les 228 bibliothèques via sa médiathèque départementale, soutient le réseau des enseignements artistiques et valorise les langues et cultures bretonnes. Acteur majeur de la conservation du patrimoine, il gère également des sites d'exception comme Suscinio, Kerguéhennec ou les Cairns de Gavrinis et de Petit Mont. Les Archives Départementales constituent la mémoire du territoire et le service d'archéologie accompagne son aménagement. Enfin, le Département favorise la création et l'éducation artistique en proposant une offre de proximité accessible à tous.

Un plan de sauvegarde et de numérisation des archives départementales

Pour améliorer l'accès aux fonds d'archives et le service rendu au public, une opération pluriannuelle est menée pour identifier, restaurer, numériser et mettre en ligne les documents les plus consultés. En 2025, près de 300 000 images concernant l'état civil, les recensements de population ou encore le recensement militaire ont été mises en ligne. Ces publications attirent un public de plus en plus nombreux : 330 000 visiteurs uniques sur patrimoine-archives.morbihan.fr en 2025, soit un visiteur en salle de lecture pour 270 en ligne.

Faire circuler les expositions photographiques du Festival Photo La Gacilly

Le Festival Photo La Gacilly, plus grand événement photographique de plein air en Europe, a accueilli 350 000 visiteurs en 2025. Depuis 2011, le Département organise le Festival photo des collégiens afin de développer l'éducation aux images et la pratique photographique. Plus de 4 400 collégiens ont participé à ce dispositif pédagogique en 14 ans. Parallèlement, des expositions commandées au festival par le Département sont mises gratuitement à disposition des communes.

Développer les enseignements artistiques

Outil de coopération et d'animation territoriale, le schéma départemental des enseignements artistiques 2022-2028 vise à rendre les pratiques artistiques accessibles à tous les Morbihannais et Morbihannaises. Le Département soutient la professionnalisation des structures, l'ouverture à de nouveaux publics et les projets de territoire. Il anime un réseau de 45 établissements et favorise l'innovation pédagogique à travers des formations et des rencontres professionnelles dont le Forum départemental des enseignements artistiques. En 2025, le réseau compte 17 412 inscrits, 26 687 élèves bénéficiaires d'interventions en milieu scolaire et 3 300 heures de projets pour les publics fragiles.

Le SAVIEZ-VOUS ?

La médiathèque départementale a organisé, le 18 septembre 2025 à Ploeren, une journée « Handicap et accès à la culture » réunissant 56 professionnels. L'objectif : identifier les besoins, valoriser les initiatives exemplaires et faire tomber les préjugés. Avec 59 000 personnes en situation de handicap dans le Morbihan, leur accès à la vie culturelle est une priorité.



- **5,9 millions d'euros** attribués au titre du fonds de soutien au patrimoine (110 projets soutenus)
- **199 182 documents** prêtés par la médiathèque départementale
- **957 000 visites** sur le site Patrimoine et archives
- **222 844 visiteurs** au Domaine de Suscinio



LES MÉGALITHES DE CARNAC ET DES RIVES DU MORBIHAN

Inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO

Le 12 juillet 2025, la communauté internationale a inscrit les Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, le tout premier Bien entièrement breton. Plus de 550 sites – alignements de menhirs, dolmens, tumulus et enceintes – forment un ensemble unique, étroitement lié aux paysages maritimes du Morbihan.

Une reconnaissance internationale pour un patrimoine exceptionnel

Cette reconnaissance est le fruit d'une démarche collective de plus de 10 ans impulsée par le Département et coordonnée par Paysages de Mégalithes, avec la mobilisation de 28 communes, des agglomérations de Vannes et Auray-Quiberon, du Centre des monuments historiques, du Conservatoire du littoral, de la Région Bretagne et de l'État. Elle marque une étape majeure et ouvre la voie à la mise en œuvre d'un plan de gestion et au développement territorial autour de ce patrimoine d'exception.

Un nouveau bâtiment d'accueil pour le Cairn de Petit Mont

En juin 2025, le Département a inauguré un nouveau bâtiment d'accueil et d'interprétation sur le site de Petit Mont à Arzon. Conçu dans le respect de l'espace naturel et patrimonial, il propose un parcours enrichi, des espaces d'introduction à la visite et une programmation culturelle et événementielle. Depuis son ouverture, la fréquentation a augmenté de 15 % par rapport à 2024 et de 49 % par rapport à 2023, confirmant son attractivité. Véritable espace de transmission, le bâtiment d'accueil joue désormais le rôle d'entrée pour les visiteurs de l'ensemble du Bien UNESCO.

Une signalétique harmonisée pour mieux comprendre les sites

En 2024 et 2025, le Département a piloté une expérimentation pour concevoir et déployer une signalétique interprétative harmonisée sur les sites mégalithiques situés dans le périmètre UNESCO. 19 sites ont ainsi été équipés, facilitant la compréhension de ce patrimoine pour tous les publics.



- **550 sites** mégalithiques sont concernés par l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO
- **28 communes** et deux agglomérations participent à la démarche collective de préservation
- **3,7 millions d'euros** d'aide votée par le Département pour le futur musée de la Préhistoire à Carnac

Le SAVIEZ-VOUS ?

550 sites sont concernés par l'inscription au patrimoine mondial, dont une majorité relève de propriétaires privés. L'accompagnement de ces sites constitue une mission clé de l'association Paysages de Mégalithes, soutenue financièrement par le Département, pour assurer la mobilisation collective autour de la préservation et de la valorisation de ce patrimoine exceptionnel.



TOURISME

Affirmer une destination durable et attractive

En 2025, le Département a poursuivi la mise en œuvre de son schéma départemental du tourisme, adopté en 2024. En lien avec son agence départementale, Morbihan Tourisme, il déploie une stratégie ambitieuse fondée sur l'authenticité des paysages, l'offre de loisirs, le soutien aux investissements structurants et la transition environnementale. Cette action coordonnée vise à renforcer durablement l'attractivité du territoire tout en contribuant à la qualité de vie des Morbihannaises et des Morbihannais.

Le Tro Morbihan : une grande itinérance cyclable

Le projet du Tro Morbihan vise à créer une boucle cyclable de 620 km permettant de faire le tour complet du département. En cours de conception, cet itinéraire valorisera, auprès des habitants et des visiteurs, la diversité des paysages et du patrimoine local, du littoral à l'intérieur des terres. Pensé comme une invitation à la découverte douce du territoire, il proposera un parcours sécurisé et respectueux de l'environnement.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les politiques départementales de mobilités et répond aux nouvelles attentes en matière d'authenticité, de proximité et de tourisme responsable.

Accompagner les investissements touristiques

L'agence départementale Morbihan Tourisme accompagne les porteurs de projets souhaitant s'implanter ou moderniser leur offre sur le territoire. Elle identifie des opportunités foncières et immobilières, met en relation investisseurs et exploitants et facilite les parcours administratifs. L'objectif est de s'appuyer sur l'attractivité exceptionnelle du Morbihan pour attirer des projets de création, de reprise d'entreprises et de modernisation de l'offre touristique.

Le Département finance Morbihan Tourisme à hauteur de 2 millions d'euros par an.

Vers le label international Green Destinations®

Le Morbihan s'est engagé dans une démarche ambitieuse visant l'obtention du label Green Destinations® d'ici 2026. Reconnu à l'échelle mondiale, ce label valorise les destinations engagées dans la préservation de la biodiversité, la réduction de l'empreinte carbone et le respect des habitants.

Cette dynamique mobilise l'ensemble des acteurs du territoire - collectivités, offices de tourisme et professionnels - pour faire du Morbihan une destination exemplaire en matière de tourisme durable.



■ **552 428 abonnés** sur les réseaux sociaux de Morbihan Tourisme

■ **18 millions d'euros** de retombées économiques générées par le plan média

■ **66 millions d'impressions** sur Facebook

Le SAVIEZ-VOUS ?

En 2025, Morbihan Tourisme s'est lancé sur Pinterest, renforçant sa stratégie digitale. Tous réseaux confondus, la destination Morbihan compte désormais plus de 550 000 abonnés, une visibilité qui contribue directement à son rayonnement et à son attractivité.





RESSOURCES du Département



L'action du Département est incarnée par ses quelque 2 800 agents, dont le bien-être, tant dans l'accomplissement de leurs missions qu'au sein de l'organisation, est une priorité. Cette ambition s'appuie sur une gestion financière rigoureuse et maîtrisée, garantissant à la fois l'efficacité des actions menées et un équilibre budgétaire pérenne. Au-delà de ses missions essentielles, la collectivité affirme une volonté stratégique de communiquer avec clarté sur ses politiques publiques.

UNE ADMINISTRATION SOLIDE, innovante et engagée

Avec plus de 2 275 agents et 492 assistants familiaux, le Département du Morbihan s'appuie sur des équipes engagées au service des habitants. En 2025, la collectivité a poursuivi sa modernisation en renforçant son excellence de gestion, en innovant dans le pilotage des risques et en investissant dans son patrimoine et ses compétences.

Une gestion des risques primée au niveau national

En 2025, le Département a reçu un prix national dans le cadre des Risk Transformation Awards, organisés par EY et l'association pour le management des risques et des assurances en entreprises (AMRAE). Le jury a salué une démarche innovante de management des risques, intégrant non seulement les vulnérabilités – notamment en protection de l'enfance – mais aussi les opportunités. La mise en place d'une commission risque associant des élus et le renforcement de la gestion de crise ont été particulièrement remarquables. Une reconnaissance qui place le Morbihan parmi les collectivités les plus avancées en matière de pilotage stratégique.

Un pilotage financier renforcé et transparent

En 2025, l'administration départementale s'est doté d'un nouveau système d'information financière, Grand Angle. Cette transition structurante a nécessité une attentive conduite du changement tout en garantissant la continuité des quelques 50 000 mandats et factures traités chaque année. En parallèle, l'utilisation approfondie du nouvel outil de pilotage Adelyce permet désormais un suivi mensuel précis de la masse salariale, et une meilleure projection budgétaire.

Qualité de vie au travail et santé des agents

La médecine du travail a été réinternalisée en 2025 avec la création d'une unité médicale dédiée. Le baromètre QVCT (qualité de vie et condition au travail) met en évidence une qualité de vie au travail globalement satisfaisante. Le taux d'emploi des travailleurs en situation de handicap atteint 9,4 %, et 125 aménagements de poste ont été réalisés.

Un patrimoine stratégique maîtrisé

En 2025, le Département a repris la gestion de 24 casernes de gendarmerie et 230 logements, affirmant son attachement à la présence des services publics sur tout le territoire. Un plan pluriannuel d'investissement de 6,5 millions d'euros est prévu pour 2026-2032. Un nouveau schéma patrimonial des implantations sociales a également été engagé pour adapter les bâtiments aux besoins des services sociaux et améliorer leur performance énergétique.

Parallèlement, la flotte départementale poursuit sa transition écologique : 70 véhicules électriques ont été intégrés en 2025.

Le SAVIEZ-VOUS ?

La cartographie des risques du Département intègre désormais un volet "opportunités". Une approche innovante saluée au niveau national, qui démontre qu'une collectivité peut transformer ses vulnérabilités en leviers d'amélioration et de résilience.



- 201 recrutements permanents réalisés en 2025
- 6 304 stagiaires formés
- 2 745 jours de formation dispensés
- Un taux d'erreur inférieur à 0,02% sur nos chaînes comptables, parmi les plus performantes de France



LE MORBIHAN

imprime sa marque

En 2025, le Département a poursuivi le déploiement de sa marque territoriale et affirmé une communication à la fois claire, accessible et innovante. L'objectif est constant : rendre l'action publique lisible, compréhensible et proche des Morbihannais, tout en donnant à voir l'ambition et la performance des politiques départementales.

Réseaux sociaux et site internet : une information accessible à tous

Le nouveau site morbihan.fr lancé en janvier 2025 s'est affirmé comme le pivot de la communication du Département. Navigation simplifiée, accès direct aux démarches et contenus pédagogiques permettent à chacun de trouver l'information recherchée en quelques clics. La synergie entre le site et les réseaux sociaux du Département a encore été renforcée : publications régulières, contenus interactifs et alertes en temps réel permettent aux Morbihannais et aux visiteurs de rester informés de manière simple et réactive. La production de vidéos a connu une montée en puissance en 2025. Format particulièrement adapté aux usages numériques, elle permet d'expliquer les politiques publiques, de valoriser les projets et d'incarner l'action départementale au plus près du terrain.

La presse, un relai indispensable

Les relations avec la presse sont un levier indispensable et déterminant pour donner à voir et faire connaître le rôle, l'activité et les politiques publiques menées par la collectivité. Conférences, visites, dossiers et communiqués ont été multipliés au cours de l'année pour que la presse et les médias puissent se faire le relais de l'action départementale.

Événementiel et logistique : une présence renforcée sur le terrain

Le Département a affirmé sa visibilité et son engagement sur le terrain en participant activement à de très nombreuses manifestations partout sur le territoire et notamment aux grands rendez-vous tels que la Semaine du Golfe du Morbihan ou le Tour de France Femmes.



- Plus de 360 000 visites sur morbihan.fr en 2025
- 32 communiqués et dossiers de presse réalisés
- Plus de 80 événements accompagnés
- + 7 300 nouveaux abonnés tous réseaux sociaux confondus
- 488 supports de communication réalisés (affiche, brochure, visuel réseaux sociaux...)

COMPTE

administratif 2025

Un exercice 2025 solide et excédentaire

Deux faits majeurs sont à retenir au terme de l'exécution 2025, qui se solde par un résultat excédentaire de **31,8 millions d'euros**.

- **Le dynamisme retrouvé des droits de mutation à titre onéreux (DMTO)** qui se sont établis à 177 millions d'euros, portés notamment par l'alignement du taux sur celui pratiqué dans les autres Départements depuis mai.

- **Le lancement de l'expérimentation du nouveau régime de financement des EHPAD.** A compter du 1^{er} juillet 2025, le Département du Morbihan, à l'instar de 22 autres Départements ne verse plus l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) aux structures d'accueil, désormais financées par les agences régionales de santé. Cette disposition a conduit à une réfaction des dépenses de 24,4 millions d'euros et des recettes à hauteur de 20,5 millions d'euros dont 6 millions d'euros seront effectivement retirés en 2026.

Un désendettement massif et une stratégie financière responsable

Depuis 2019, le Département du Morbihan a fortement réduit son endettement, ramenant l'encours de 186 à 75 millions d'euros fin 2025, soit une diminution de près de 60 %.

En 2025, tandis qu'il a remboursé 16 millions d'euros de capital, le Département a fait le choix d'un financement innovant et responsable en recourant à un emprunt vert de 15 millions d'euros. Ce levier financier traduit une ambition politique claire : œuvrer en faveur de la transition écologique du territoire tout en préparant un cadre de vie plus durable pour les générations futures.

Il a permis de soutenir des projets structurants, au premier rang desquels la création de six nouveaux itinéraires cyclables, la rénovation énergétique des collèges de Gourin et de Quéven, ainsi que la mise en place du futur réseau de chaleur bois au domaine de Kerguéhennec.

Par ailleurs, la sortie du bail emphytéotique administratif (BEA) relatif aux casernes de gendarmerie du Morbihan et la fin anticipée de la concession à la commune de Sarzeau du port de Saint-Jacques ont entraîné la reprise d'une dette de 32,5 millions d'euros.

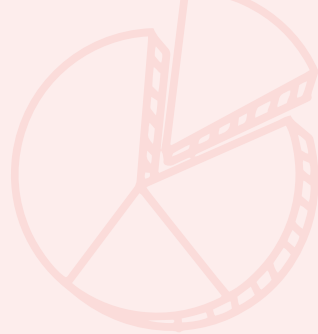
Un investissement maintenu au service des territoires

En dépit de choix budgétaires exigeants rendus nécessaires par un contexte financier particulièrement contraint, le Département a maintenu un haut niveau d'engagement en faveur de ses partenaires, en leur consacrant plus de 74 millions d'euros en 2025. Cet effort significatif s'inscrit dans une trajectoire durable, en progression par rapport aux 70 millions d'euros mobilisés en 2024 et aux 59 millions d'euros engagés quatre ans plus tôt. C'est également un volume de 76 millions d'euros qui a été mobilisé pour poursuivre les opérations d'investissement en faveur des collèges et des infrastructures départementales.

Le délai global de paiement s'établissait à 22,5 jours pour la collectivité en 2025, soit bien en-dessous du délai réglementaire fixé à 30 jours.

Le SAVIEZ-VOUS ?

63 000 factures ont été traitées en 2025 via Grand Angle, le nouvel outil de gestion financière.



Création graphique : © Com d'Happy

Impression : Conseil départemental du Morbihan · Papier PEFC fabriqué à partir de pâtes provenant de forêts gérées durablement

Couverture réalisée avec l'assistance d'une intelligence artificielle

Crédits photos : © Adobe stock · © Agence Le Penhuel · © Auteurs de vue · © Bureau d'étude EGIS S. Crusson · © Compagnie des ports

© Conseil départemental du Morbihan · © Lo. Kersuzan - Morbihan · © Paysages de mégalithes · © Studio fun images

© S. Bourcier - Morbihan Tourisme © Tour de France femmes avec Zwift © Freepik

Ne pas jeter sur la voie publique

Hôtel du Département

2 rue de Saint-Tropez
56000 VANNES

02 97 54 80 00

morbihan.fr

